



SANTÉ



## La Dordogne en force au 4e Forum Limousin santé-territoires

Le Département de la Dordogne et ses partenaires, la CPAM et le SDIS 24 participent au 4e Forum Limousin Santé-Territoires organisé jeudi 20 mars à la Faculté de médecine-pharmacie de Limoges. Objectif de cette présence, pouvoir rencontrer les futurs médecins et les convaincre de venir s'installer en Dordogne où les opportunités sont nombreuses.

*Publié le 19 mars 2025*

Pour la quatrième année consécutive, le Département et ses partenaires, la CPAM et le SDIS 24 seront présents au Forum Limousin Santé-Territoires à la Faculté de médecine-pharmacie de Limoges jeudi 20 mars .

Ouverts aux étudiants en médecine et en pharmacie, ce forum propose 36 ateliers répartis sur les 6 amphithéâtres (modes d'exercice, aides à l'installation, préparer son post-internat et les différentes carrières et financements de formation utiles pour votre future profession, qu'elle soit publique ou privée, hospitalière ou en cabinet, ou universitaire). De nombreux jeunes médecins seront également là pour témoigner de leur récente installation dans la région.

En parallèle, cinq stands seront ouverts dans les halls aux collectivités territoriales et structures de santé, pour vous présenter les dispositifs d'aide à l'installation, parmi lesquels celui du Département de la Dordogne et de ses partenaires.

En participant à cet événement pour la quatrième fois, le Département a souhaité pouvoir rencontrer les futurs médecins et les convaincre de venir s'installer en Dordogne où les opportunités sont nombreuses. Pour séduire les professionnels de santé et les attirer sur son territoire, le Département dispose à la fois d'atouts et de dispositifs attractifs tels que les bourses pour les étudiants, le site [Soigner en Périgord - Annonces médicales - Remplacement - Installation](https://soignerenperigord.fr/) (<https://soignerenperigord.fr/>) ou encore les centres départementaux de santé.

Autant d'arguments qui seront défendus par la délégation périgourdine présente composée notamment de médecins du Département.